

Et les gagnants sont...

La 10ème édition du concours « Alsace Innovation du Pays Bruche Mossig Piémont » destiné à mettre en valeur et récompenser les entreprises du secteur qui innovent, a fait connaître les lauréats 2013.

Pilotée par la structure Tremplin Entreprises de Mutzig, 11 dossiers ont été présentés et en finale, sept entreprises ont été retenues avec trois consécutions. Il s'agit de PME installées dans le Pays Bruche Mossig Piémont.

Les critères de l'innovation se définissent par le développement d'une nouvelle technique ou technologie, la mise sur le marché d'un nouveau produit ou encore la concrétisation d'un nouveau concept commercial.

Récompenser l'innovation procure une fierté

Un jury de 11 membres présidé par Philippe Bizet, président du Tremplin Entreprises et composé de chefs d'entreprises avec des représentants de l'Etat, de la Région et du Département a rendu son verdict, « après des débats sympathiques et sans controverses ». « Pour ceux qui n'ont pas été retenus, cela ne signifie pas que leur projet n'était pas intéressant, mais simplement, il fallait faire un choix », a encore précisé le président.



Les lauréats (de gauche à droite), Alexandre Chamagne, Thierry Miclo et Alain Schneider PHOTO DNA

Dans la catégorie « créateur », la palme est revenue à l'entreprise Récital installée dans les locaux de Tremplin Entreprises. « Notre innovation concerne les enceintes haute fidélité ; il s'agit de reproduire la musique avec des membranes inflexibles » commente le gérant, Alexandre Chamagne.

Autre lauréat dans la catégorie « Entreprise innovante confirmée », la société de recherche et de développement INOVAME de Duppigheim. L'innovation a trait aux meubles. « grâce à un système d'assemblage en kit, plus besoin de quincaillerie, avec

tournevis et vis » a précisé le directeur, Thierry Miclo.

Le prix spécial du jury a été attribué à la société AG2S Concept de Molsheim. L'innovation présentée est une machine semi-automatique qui soude des poches en PVC sur des plats de classeurs. « Il n'y a que trois fabricants au monde qui ont cette technique » fait remarquer Alain Schneider, le gérant.

Les trois lauréats ont reçu soit un chèque, soit une journée de management master-class à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg. Ils seront également retenus pour le concours régional en

décembre prochain.

Dans leur intervention, aussi bien Marie-Reine Fischer, présidente du Pays Bruche Mossig Piémont que Mireille Salva, directrice adjointe d'Innovation Alsace ont souligné « que l'Alsace doit être innovante et compétitive si elle veut s'ouvrir à la concurrence mondiale. Récompenser l'innovation dans les entreprises nous procure une fierté certaine, car ce concours organisé depuis 10 ans est un moment important. Il permet de donner confiance aux acteurs économiques régionaux ». ■

R.H.